

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014

Etaient présents : MM LETURGIE, PERIER, DELAVAL, PASTOUR, MONSTERLEET, BENOIT, MORTIER, COUSSIN, POILLON, Mmes HENRARD, SIMON, GIREAU GENEAX, DUPIRE, SALLIER, DELCROIX
Secrétaire de séance : Cathy KASZUBA désignée à l'unanimité

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu précédent. Unanimité des membres présents.

Enoncé des délégations de fonction du maire

- 1^{ère} délégation : Maintenance – Sécurité des personnes – Informatique – Urbanisme – Projets stratégiques – Plan numérique – Fêtes et cérémonies
- 2^{ème} délégation : Environnement – Travaux/ Voirie – Sécurité des bâtiments – Handicap – Jeunesse et sport – gestion des fossés
- 3^{ème} délégation : Action sociale – Aînés – Centre aéré – Vie associative
- 4^{ème} délégation : Culture – Ecole – Communication (Site internet- Bulletin municipal- Englos info)- Tourisme – Médiathèque

Création d'un poste de conseiller municipal délégué et élection du conseiller municipal délégué

L'article L212.18 du Code Général des Collectivités Territoriales offre la possibilité au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des conseillers municipaux.

Compte tenu que le 1^{er} adjoint, M Pastour, est désigné conseiller communautaire et qu'il n'aura aucune délégation de fonction, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un poste de conseiller municipal délégué pour les domaines de la 4^{ème} délégation de fonction.

Le conseil municipal vote pour cette décision à l'unanimité.

Monsieur le Maire invite donc l'ensemble des membres du conseil municipal à procéder à l'élection du Conseiller municipal délégué au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Il propose comme candidat Mme Annie GIREAU GENEAX. M Monsterleet, conseiller municipal, se porte à son tour candidat.

- Candidats : Mme Gireau Geneaux et M Monsterleet
 - Bulletins trouvés dans l'urne : 15
 - Bulletins blancs : 0
 - Mme GIREAU GENEAX : 9 voix
 - M MONSTERLEET : 6 voix
 - Suffrages exprimés : 15
 - Majorité absolue : 8 voix
-
- Mme Annie GIREAU GENEAX est proclamée conseiller municipal délégué.

Indemnités de fonctions au conseiller municipal délégué

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les conditions posées par la loi concernant les indemnités de fonctions versées, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal

Considérant que le 1^{er} adjoint au maire a renoncé au versement de ses indemnités,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités de fonction à verser au conseiller municipal délégué à 8.25% du taux de l'indice 1015.
Adopté à l'unanimité.

Mise en place des Commissions

Commission des Finances :

Président : Henri LETURGIE
Et l'ensemble du conseil municipal

Commission 1^{ère} délégation

Président : Jean-Luc PERIER
M Mortier- Delaval- Monsterleer- Mmes Delcroix- Simon- Sallier- Henrard- Dupire

Commission 2^{ème} délégation

Président : Jean-Louis DELAVAL
M Monsterleer- Poillon- Mortier- Mmes Sallier- Simon- Henrard- Gireau Geneaux

Commission 3^{ème} délégation

Présidente : Christine HENRARD
M Delaval- Périer- Mmes Delcroix- Simon- Sallier – Dhondt- Mille- Lebrun

Commission 4^{ème} délégation

Présidente : Annie GIREAU GENEUX
M Benoit- Delaval- Monsterleer- Poillon- Mmes Simon- Sallier

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Henri LETURGIE
Mmes HENRARD- DELCROIX- SIMON- M COUSSIN-

Mission locale des Weppes

Mme SIMON – M MONSTERLEET

Office du Tourisme des Weppes

Mme GIREAU-GENEAUX- M POILLON

Commission d'Appel d'Offre

Titulaires : M PERIER – M MORTIER- Mme SIMON/ Suppléants : M DELAVAL- M BENOIT- Mme HENRARD

Monsieur Pastour, 1^{er} adjoint et délégué communautaire, remet officiellement à Mme Simon le dossier concernant la parité hommes – femmes afin qu'elle représente la commune sur le sujet.

Examen des subventions aux associations

Le Conseil Municipal examine les demandes de subvention émises par les associations pour l'année 2014 ; après discussion, il est décidé les sommes suivantes aux dites associations :

- Paroisse Sainte Thérèse : 600 € - subvention adoptée à l'unanimité
- Détente Loisirs et Créations : 3500 € dont 1500€ en faveur du Téléthon- subvention adoptée à l'unanimité (Mme Delcroix n'a pas pris part au vote)
- Judo Club Englosien : 3000 € - subvention adoptée à l'unanimité (M Coussin n'a pas pris part au vote)
- G.V.C. Mixte d'Englos (gymnastique) : 800 € - subvention adoptée à l'unanimité
- Amicale de l'école d'Englos : 1000 € - subvention adoptée à l'unanimité
- Association Amicale d'Englos : 1000 € - subvention adoptée à l'unanimité
- Association bridge club d'Englos : 600€ - subvention adoptée à l'unanimité

Les associations Englos Pétanque Amitiés, Entente d'Englos et Tennis de table n'ont pas demandé de subvention pour l'année 2014.

Par ailleurs, trois associations extérieures ont demandé des subventions : l'association SEWEP, l'Office du Tourisme des communes du pays des Weppes et l'association Weppes Natation. A l'unanimité, il est décidé d'accorder à l'association SEWEP une subvention de 300 €, pour l'Office du Tourisme, la subvention est de 435€ et 200€ de subvention pour l'association Weppes Natation.

Vente de l'ancienne mairie – 28 Rue Paul Procureur

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du projet de vente du bâtiment situé 28 Rue Paul Procureur. Après contact auprès du notaire de la commune, 2 possibilités sont envisageables : une vente aux enchères sur Internet ou une vente à l'amiable (avec priorité donnée aux englosiens pendant un laps de temps).

A l'unanimité, les membres du conseil municipal optent pour la vente de ce bâtiment à l'amiable et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour régler cette affaire.

Présentation sommaire du budget 2014 aux membres du conseil municipal

Questions diverses

- Emplacement du marchand de légumes le samedi matin : autorisation temporaire de s'installer sur la placette tant que le restaurant ne demande pas l'autorisation d'installer une terrasse.
- Suite à une augmentation des effectifs de l'école pour la rentrée 2014, Mme Hautecoeur Directrice de l'école a demandé une ouverture de classe. Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'inspecteur académique vient de l'informer, sans consultation, de son accord pour une ouverture de classe à la rentrée. Problèmes pour la municipalité : besoin d'un local supplémentaire ; estimation du coût des travaux de l'ancienne bibliothèque non prévus au budget
- Nettoyage du local judo et tennis de table
- Problème des tontes Impasse d'Haubourdin : M Delaval va voir avec la société
- Elections européennes 25 mai 2014 : besoin de membres du conseil pour la tenue du bureau de vote et le dépouillement

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL MARDI 24 JUIN à 20h en Mairie